



Independent observer
of the Global Fund

Amérique latine et Caraïbes : présentation des résultats d'études sur l'assistance technique du Fonds mondial à la réunion « de clôture » organisée par l'hôte de la Plateforme régionale

Le Centre régional d'assistance technique (CRAT), qui héberge la Plateforme régionale de communication et de coordination d'Amérique latine et des Caraïbes dans le cadre de l'Initiative Communautés, droits et genre du Fonds mondial, a organisé les 2 et 3 mai 2017 à Bogota (Colombie) une réunion « de clôture ».

Un des points forts de la rencontre fut la présentation des résultats de trois études sur l'assistance technique (AT) à la mise en œuvre des subventions fournies par des organisations de la société civile (OSC) dans trois pays.

La rencontre était qualifiée de réunion « de clôture » du fait que le mandat du CRAT en tant qu'hôte de la plateforme régionale prenait fin le 31 mai 2017. Le Fonds mondial a lancé un appel à propositions pour la prochaine période, auquel le CRAT a répondu en présentant une proposition.

La réunion avait pour objectif de a) fournir des renseignements sur les changements récents au niveau des politiques et des procédures du Fonds mondial, b) informer les organisations de la société civile sur la collaboration du CRAT avec le département en charge des questions liées aux communautés, aux droits et au genre (CRG), et c) recueillir des commentaires sur les besoins actuels des organisations de la société civile et des communautés dans le contexte de la mise en œuvre de la politique du Fonds mondial en matière de pérennité, de transition et de cofinancement.

D'après le coordinateur du CRAT, Anuar Luna, la réunion a contribué à transformer le sentiment de malaise vis-à-vis de la politique en matière de pérennité, de transition et de coordination en acceptation

de la réalité et de la nécessité d'aller de l'avant pour parvenir à la pérennité.

« Nous avons observé une évolution depuis la première réunion de la plateforme régionale, à Lima en 2016, époque à laquelle nous avons commencé à travailler sur la transition et la pérennité, à la réunion de 2017 à Bogota », a indiqué M. Luna. « Le niveau de discussion s'est amélioré, les plaintes ayant cédé la place à l'action ».

M. Luna se référait au fait que, tandis que la réunion de Lima s'est caractérisée par des plaintes à propos de la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement, à la fin de la réunion de Bogota, les participants se concentraient sur les mesures positives qu'ils peuvent prendre pour promouvoir la pérennité et faire en sorte que le processus d'affranchissement du soutien financier du Fonds mondial se passe sans encombre.

Une présentation sur la politique en matière de pérennité, de transition et de cofinancement par le personnel du Fonds mondial pendant la réunion de Bogota a donné lieu à une discussion très animée sur la question de savoir si des critères d'admissibilité régissant l'accès aux crédits qui reposent sur le revenu par habitant peuvent s'appliquer à une région où les inégalités sont les plus prononcées au monde. Il a néanmoins été convenu que l'heure n'est plus aux plaintes au sujet de la politique, étant donné que celle-ci n'est pas ouverte à discussion à l'heure qu'il est. Les allocations pour la période 2017/2019 ont déjà été attribuées, et les décisions concernant l'admissibilité ont été basées sur la politique actuelle d'admissibilité.

Assistance technique

Les trois études sur l'assistance technique ont porté sur la Bolivie, la République dominicaine et le Salvador. Elles avaient pour objectif d'améliorer les connaissances concernant l'accès, l'efficacité et l'innovation en matière de fourniture d'assistance technique.

Les résultats des trois études individuelles sont présentés ci-après, suivis d'une synthèse des conclusions communes aux trois études.

Bolivie

L'étude réalisée en Bolivie a révélé que pour le VIH et la tuberculose, les seules organisations de la société civile bénéficiant d'assistance technique sont des sous-réциpiendaires, et que dans tous les cas, l'appui technique est fourni par les réциpiendaires principaux (HIVOS et le PNUD). Pour les autres organisations de la société civile, l'accès à l'assistance technique s'avère difficile. Cela tient notamment au fait que les plans stratégiques nationaux et la réglementation gouvernementale ne prévoient pas spécifiquement d'assistance technique pour les organisations de la société civile.

Pour le paludisme, la situation est différente : plusieurs organisations de la société civile qui ne sont pas sous-réциpiendaires reçoivent un appui technique.

En ce qui concerne l'efficacité, 70 % des organisations de la société civile interrogées se sont dites satisfaites et ont indiqué que les objectifs de l'assistance technique avaient été atteints. L'assistance technique est jugée efficace en termes d'amélioration des compétences des personnes fournissant les services, d'amélioration de la qualité des interventions et de renforcement des fonctions essentielles des organisations elles-mêmes.

Seules quelques initiatives d'assistance technique sont considérées innovantes, parmi lesquelles une initiative sur la surveillance communautaire du paludisme et une sur le suivi des programmes.

Une constatation importante de l'étude est le sentiment exprimé par les réциpiendaires de l'assistance technique que les décisions concernant l'assistance technique à fournir devraient reposer sur une

évaluation des besoins par les organisations de la société civile elles-mêmes.

El Salvador

Au Salvador, l'assistance technique destinée aux organisations de la société civile se concentre dans trois domaines : les services de proximité en matière de prévention, le renforcement de l'administration et de la gestion, et la gestion des connaissances. Tout comme en Bolivie, il est ressorti de l'étude sur l'assistance technique au Salvador que l'absence de cadre réglementaire sur la fourniture d'assistance technique entrave l'accès pour les communautés. Seules les organisations de la société civile d'une certaine envergure agissant à titre de sous-réципиendaire ont accès à l'assistance technique. L'étude conclut que, compte tenu du fait que l'assistance technique est un bien nécessaire pour les organisations, ne pas pouvoir en garantir l'accès constitue un obstacle à la pérennité.

Comme en Bolivie, l'assistance technique fournie aux organisations de la société civile est perçue comme efficace. La plus grande satisfaction exprimée concerne l'assistance technique soutenant la mise en place de réseaux locaux pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH, et l'assistance technique en matière de plaidoyer en faveur de l'approbation de cadres réglementaires fondés sur les droits humains en matière de commerce du sexe et d'identité de genre. Certaines organisations ont toutefois signalé le manque de suivi comme inconvénient majeur de l'assistance technique fournie.

Parmi les démarches d'assistance technique perçues comme innovantes figurent des initiatives sur la pérennisation des organisations de la société civile et communautaires, sur le plaidoyer en faveur de la réglementation du commerce du sexe et de l'identité de genre, et enfin sur la gestion de projet.



République dominicaine

De l'étude réalisée en République dominicaine, il ressort que les organisations de la société civile avaient davantage de ressources pour l'assistance technique en 2013 qu'en 2016. Cependant, 2016 est la première année où l'assistance technique a été mise à disposition des organisations actives dans le domaine de la tuberculose, ce qui constitue un accomplissement important. La plupart des initiatives d'assistance technique examinées dans le cadre de l'étude comportent une dimension liée au genre, en particulier concernant les questions relatives à la diversité sexuelle, au commerce du sexe et à l'identité de genre. Les organisations de la société civile et les communautés se sont dites inquiètes de ce que leur participation dans l'identification des besoins en matière d'assistance technique n'est pas significative.

Les initiatives jugées efficaces sont celles axées sur le renforcement des systèmes de suivi et d'évaluation et d'assurance de la qualité au sein des organisations de la société civile, ainsi que l'assistance technique fournie dans le cadre du programme mis en œuvre par le Réseau latino-américain et caraïbe des professionnels du sexe (REDTRASEX), la seule à comporter un suivi systématique. Les initiatives considérées innovantes concernent un cours en ligne pour professionnels du sexe, et des formations liées à la mise sur pied d'un observatoire des droits humains pour les groupes vulnérables. Les objectifs de la formation liée à l'observatoire comprenaient le renforcement des capacités de l'organisation à identifier les atteintes aux droits de l'Homme et la participation à l'élaboration des outils de dépôt de plaintes.

Conclusions communes

Plusieurs conclusions communes sont ressorties des trois études :

- Il n'y a pas de réglementation officielle en matière d'assistance technique, ce qui soulève des questions sur les entités pouvant recourir à l'assistance technique. L'accès à l'assistance technique s'avère plus difficile pour les organisations qui ne sont pas sous-réципиendaire ;
- Il n'existe pas de système permettant de garantir la large diffusion des résultats de l'assistance technique ;
- Il y a consensus sur l'efficacité de l'assistance technique ;
- Les organisations de la société civile et les groupes communautaires ne sont pas bien préparés pour démarrer la phase de transition ;

- Peu de projets d'assistance technique sont perçus comme étant innovants.

Différents facteurs déterminent quelles entités peuvent recevoir de l'assistance technique, parmi lesquels la réglementation officielle du pays, et la façon dont chaque formation est organisée. Le Fonds mondial recommande que, dans la mesure du possible, les formations soient offertes à toutes les organisations de la société civile prenant part à la riposte à la maladie, et pas uniquement aux sous-réциpiendaires. L'assistance technique liée au Fonds mondial est fournie au travers des réциpiendaires principaux. Or ceux-ci ne prennent pas toujours la peine d'inclure les organisations de la société civile qui ne sont pas sous-réциpiendaires. C'est une des raisons pour lesquelles le Secrétariat a entrepris les études, à savoir pour découvrir si les formations étaient accessibles aux entités autres que les sous-réциpiendaires. Auprès des réциpiendaires principaux des subventions plus récentes, le Secrétariat a fortement insisté pour qu'ils présentent des plans de renforcement des capacités englobant des organisations de la société civile qui ne sont pas sous-réциpiendaires.

Autres faits à mentionner

La réunion comportait une présentation de l'initiative de la plateforme régionale sur le « dialogue en vue de la transition vers la pérennité » et sa mise en œuvre au Belize, au Panama et au Paraguay (voir l'[article de la version anglaise de l'OFM](#) pour de plus amples détails). Les participants étaient tous d'accord sur le fait que cette initiative est nécessaire dans tous les pays sur le point de s'affranchir du soutien du Fonds mondial, car les groupes de la société civile et communautaires doivent s'entendre sur une position commune et définir une stratégie commune avant le début de la transition. Des demandes ont été exprimées en vue de la mise en œuvre de cette initiative dans d'autres pays, notamment en Bolivie, en République dominicaine et au Pérou.

Un panel d'intervenants a présenté et commenté les conclusions initiales et les leçons tirées en matière de contrats sociaux dans six pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Différents modèles de contrats sociaux ont été présentés, afin de donner des idées aux participants au moment de planifier la pérennité. Cette session a inclus un rapport sur l'évaluation d'une initiative dans un pays visant à intégrer les services communautaires aux services fournis par le système de santé public.

La réunion a donné aux représentants du Venezuela l'occasion d'informer les participants sur la situation dans leur pays et sur la discussion qui devait avoir lieu peu après à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial à Kigali (Rwanda) concernant la question de savoir s'il y a lieu de fournir ou non une assistance au Venezuela (voir l'[article de la version anglaise de l'OFM](#)). Les participants se sont montrés très solidaires de leurs collègues vénézuéliens et ont signé un communiqué conjoint qu'ils ont envoyé au Conseil d'administration.

Tous les documents présentés dans le cadre de la réunion de Bogota sont disponibles sur le site Web de la plateforme régionale, à l'adresse suivante : <http://plataformalac.org/>. Les documents sont en espagnol, avec des résumés en anglais.

[Read More](#)
